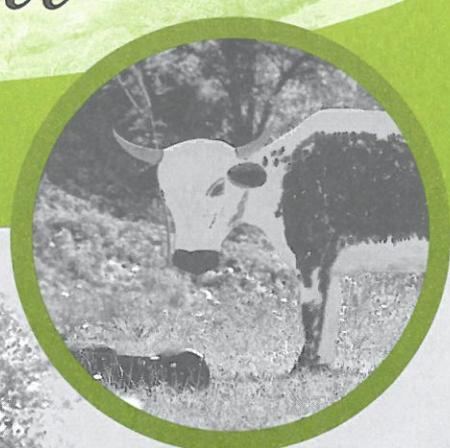
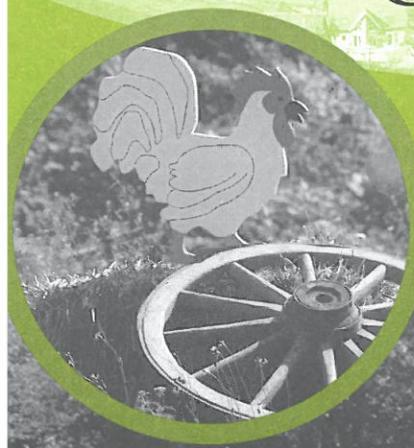


# Mitzach infos

## S'Darf Blätt

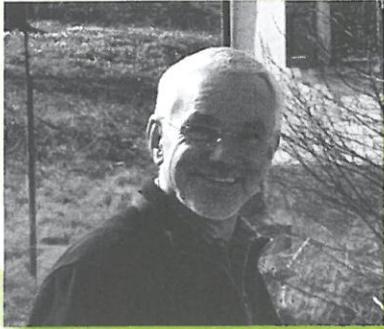
Bulletin N° 4 - JUILLET 2010



- **Édito** page 2
- **La vie communale** pages 3 et 4
- **Budget 2010** page 5
- **La vie du village** pages 5 et 8
- **Spéciale Journée de Travail** pages 6 et 7
- **Infos diverses** pages 8 et 9
- **La parole aux associations** page 10
- **Histoire** page 11



# Édito



Mesdames et Messieurs,  
chers amis,

Le 26 juin dernier, notre village a renoué avec la tradition des feux de la Saint Jean.

C'est grâce à 18 jeunes, filles et garçons, qui ont uni leurs efforts, qu'un grand nombre de nos

citoyens a pu passer une agréable soirée d'été. Les uns ont eu droit au spectacle depuis leur domicile en compagnie d'amis ou de membres de leur famille qui souvent reviennent au bercail pour cette occasion, les autres plus courageux ou privilégiés, car l'accès à la place du bûcher n'est pas à la portée de tous, ont pu apprécier l'excellente organisation de la fête. C'est vrai que les parents de nos conscrits ont fortement contribué à la réussite de cette crémation du bûcher 2010 par leur présence à la buvette, aux fours ou aux grills. Je voudrais chaleureusement remercier l'ensemble des acteurs, filles, garçons, ainsi que les parents pour tout leur travail accompli pour l'organisation de cette soirée sympathique. Je souhaite que l'envie et la volonté gagnent nos futurs conscrits, pour que ces moments de plaisir soient reconduits !

Que ces grandes flammes dégagées par ce feu de la Saint Jean puissent avoir apporté une petite lueur de joie à tous nos concitoyens qui ont douloureusement perdu leur emploi ces derniers mois.

La crise économique n'arrête pas de détruire en masse nos emplois industriels. Essayons tous, d'avoir un regard aimable et compatissant, d'avoir des paroles justes qui peuvent apaiser la douleur morale de ces femmes et ces hommes touchés par cette crise du travail.

Je voudrais, avec mes mots, reconforter toutes ces personnes pour les aider à garder leur confiance et leur dignité de femme ou d'homme qui ne demandent qu'à travailler.

Le 17 avril dernier vous étiez très nombreux à répondre à l'appel de la commune pour une journée de travail. 71 villageois étaient au rendez-vous pour réaliser de nombreux et importants travaux au bénéfice de notre collectivité. Ce vivier de main d'œuvre efficace et fort apprécié, représente des moyens et des ressources considérables pour notre village. **Un grand merci à tous les participants !**

D'autre part, je voudrais également remercier toutes celles et ceux qui prêtent main forte à Roger

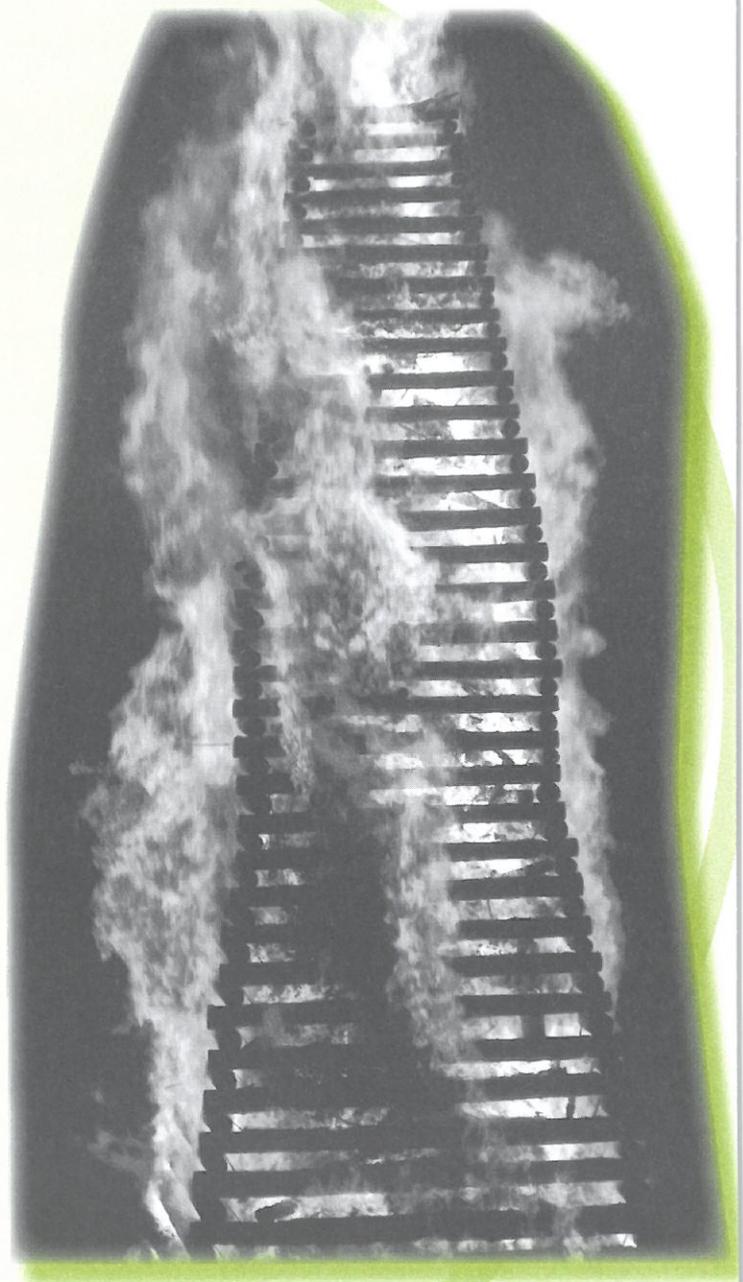
Bringard tout au long de l'année pour accomplir des travaux divers et variés, ceux et celles qui tout récemment ont embelli l'entrée du village au grand bonheur de notre population !

A présent je vous invite à lire la suite de notre « Dorf Blätt » qui a été rédigé par Pierre Guillemain et son équipe de rédacteurs : Marie-Jeanne, Christiane et Jean-François. Grâce à leur talent vous pouvez suivre les activités de notre petit coin de paradis !

Ps : N'oubliez pas de noter  
la date du 12 septembre 2010 :

**Deuxième édition de la fête de la pomme.**

Votre Maire  
Bernard Franck



# La vie communale

## Le Conseil Municipal

### Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

#### Séance du 15 janvier 2010

- sur proposition du syndicat mixte du pays Thur Doller, valide la démarche du «Plan Climat» concernant les engagements suivants : nomination d'un référent pour la commune (M. Roger Bringard) - contribution à la sensibilisation de la population - anticipation de l'application des lois «Grenelles de l'Environnement» : bâtiment basse consommation pour toute construction publique neuve à partir de fin 2010 et pour les constructions neuves des particuliers dès fin 2012.
- valide la proposition de l'ONF pour les exploitations des coupes et des travaux en forêts pour 2010.
- décide de renouveler la convention ATESAT pour pouvoir continuer de bénéficier de l'assistance technique de la DDE pour tous les travaux concernant l'aménagement du territoire.
- approuve une modification du budget 2009 afin de pouvoir honorer les dernières factures de l'exercice 2009.
- valide la nouvelle politique d'aide à la restauration du patrimoine bâti traditionnel. Une aide pourra être obtenue pour divers travaux de rénovation, assurée conjointement par le Conseil Général, la Communauté de Communes de St-Amarin et la Commune.
- pour la période hivernale, un appel est lancé à tous les automobilistes pour une adaptation de la vitesse selon les conditions d'enneigement et les équipements spéciaux sont fortement recommandés. En effet, nous devons contrôler au mieux les dépenses liées à l'achat du sel de déneigement, celui-ci étant devenu très cher suite à la fermeture des Potasses d'Alsace.
- le contrat de travail de l'aide maternelle est révisé à la suite de la baisse du nombre d'heures hebdomadaires travaillées. Ceci est dû au passage généralisé de la semaine des 4 jours, soit 12 jours de travail en moins sur l'année.
- décide de faire un don de 150 € à l'association Saint Vincent de Paul qui vient en aide aux personnes en détresse dans la vallée.
- les personnes de plus de 60 ans de notre commune seront conviées à une réunion pour discuter et avoir une réflexion commune pour l'organisation d'activités qui leurs seront destinées.

#### Séance du 25 février 2010

- décide d'adhérer à un groupement de commande au sein de la Communauté de Communes de St-Amarin pour la réalisation du diagnostic d'accessibilité aux handicapés des établissements recevant du public. Les travaux devront être réalisés d'ici 2015.
- approuve l'état d'assiette des coupes qui seront faites par l'ONF en 2011.
- accorde une subvention communale de 240 € à M. Sangregorio dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti (maison construite avant 1950).
- décide d'accorder une subvention de 50 € à 2 enfants du village, l'une pour un voyage d'étude et l'autre au profit du centre interprofessionnel de formation. L'amicale des donneurs de sang et le Club Vosgien de Saint-Amarin reçoivent chacun 100 €.
- le POS (plan d'occupation des sols) sera remplacé d'ici 3 ans par le PLU (plan local d'urbanisme). Une première réunion avec le cabinet REDD choisi pour accompagner les collectivités dans ce projet aura lieu le 15 mars.
- les poteaux d'incendie seront vérifiés pour relever différentes mesures telles que la pression et le débit.
- la date de la Fête de la pomme est fixée au dimanche 12 septembre 2010.
- un plan communal de sauvegarde (PCS/DICRIM) qui a pour but d'établir un document communal dans lequel sont recensés les risques majeurs est en cours d'élaboration avec l'aide du bureau Véritas.
- accepte la proposition de M. le Maire, pour la revalorisation du salaire de M. Foerster à hauteur de 50 € par mois.



# La vie communale

- approuve les Comptes administratifs 2009 :

*Budget général*  
*Résultat global général : - 38 151.53 €*

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 51 336.50	€ 264 065.93
Dépenses	€ 121 862.57	€ 231 691.39
Résultat	€ - 70 526.07	€ 32 374.54

*Budget forêt :*  
*Résultat global forêt : 22 657.78 €*

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 2 426.50	€ 103 294.08
Dépenses	€ 5 169.00	€ 77 893.80
Résultat	€ - 2 742.50	€ 25 400.28

Résultat cumulé de l'exercice de l'année 2009 :  
- 15 493.75 €

Malgré une année 2009 morose au niveau de la vente de bois, le résultat forêt est positif. Ceci est uniquement dû aux travaux d'éclaircissement réalisés suite à la vente sur pieds, ce qui ne génère aucun coût d'exploitation pour la commune. Le bénéfice de cette opération est de 34 887.20 €.

Le budget général est déficitaire de 38 151.53 €. Ce résultat s'explique par d'importantes dépenses d'investissement à hauteur de 121 862.57 € (essentiellement pour les travaux de la rue Principale). Ces dépenses ont été réalisées entièrement en autofinancement (sans emprunt) et sans augmentation des impôts locaux.

Les résultats montrent une bonne santé financière malgré un exercice 2009 déficitaire, mais M. le Maire fait part de la rigueur et de la vigilance à tenir pour les années à venir en fonction de l'évolution des recettes non maîtrisables de la commune. Il relève aussi l'excellent travail réalisé tout au long de l'année par la secrétaire Mme N. Christmann pour la bonne tenue administrative des finances.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs 2009.

## Séance du 26 mars 2010

- décide à l'unanimité suite à réflexion et discussion de réaliser les travaux suivants en 2010 :

- réfection du pont près de la maison forestière et celui de la rue du cimetière
- l'aménagement des zones et rues autour de ces 2 ponts

- le remplacement de la porte d'entrée de la maison forestière

- le remplacement de la porte de la cave de la mairie

- la rénovation de la salle de la mairie

Tous ces travaux ont été inscrits au budget 2010.

Suite aux appels d'offres réalisés pour la réfection et l'aménagement des 2 ponts, les entreprises suivantes ont été retenues :

- la société Richert pour la réfection des ponts : 60 834.54 €

- la société Royer pour l'aménagement autour des ponts : 42 066.31 €

- sur proposition du maire, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition 2010, sachant que la base de calcul des différentes taxes est indexée tous les ans à hauteur du coût de la vie, par l'administration.

- approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2010 suivants :

Budget primitif général :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 185 651	€ 376 152
Dépenses	€ 185 651	€ 376 152

Budget primitif forêt :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	€ 7 381	€ 241 588
Dépenses	€ 7 381	€ 108 360

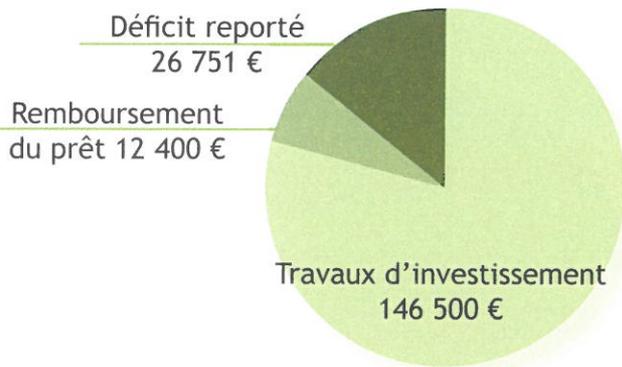
- décide de modifier les échéances des 2 prêts encore en cours, en les ramenant de 4 à 1 seule dans l'année. Ceci représente un gain de temps au niveau des écritures comptables ainsi qu'une petite réduction des intérêts.

- décide d'accorder 3 subventions aux écoles : 459 € pour les sorties culturelles, 192 € pour les sorties ski et 216 € pour le renouvellement des couchettes à l'école maternelle.

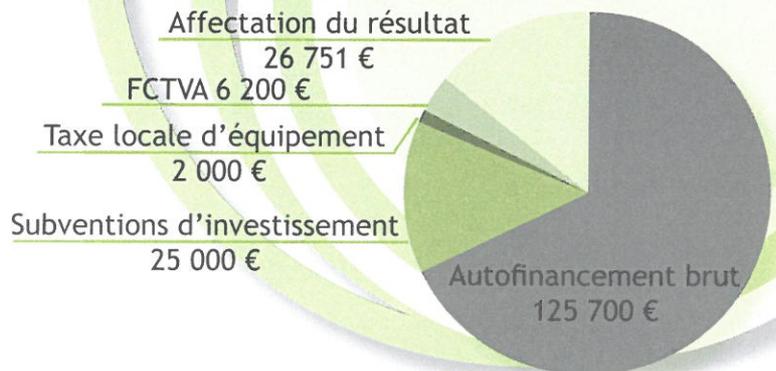
- dès le retour des beaux jours, des travaux de réfection des routes communales seront engagés par la société Matrol pour le goudronnage qui consiste à colmater toutes les fissures apparues dans la chaussée au courant de l'hiver.

# Budget 2010

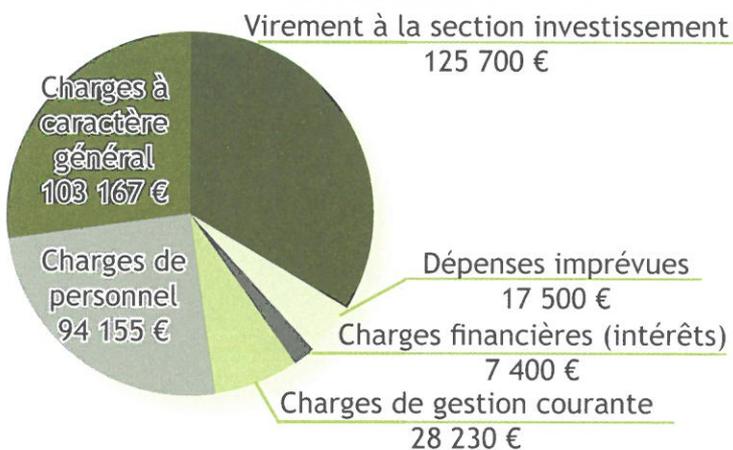
## Dépenses d'Investissement



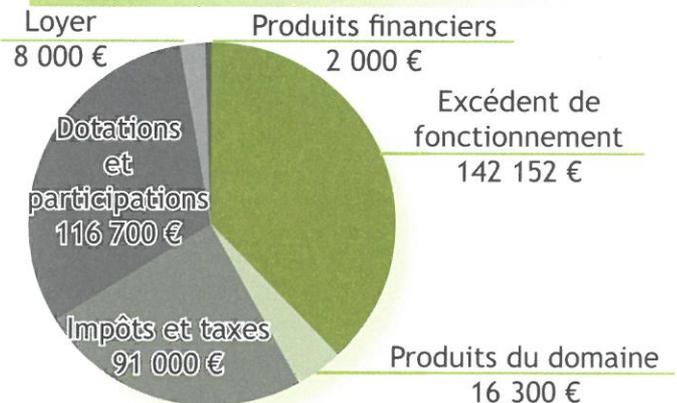
## Recettes d'Investissement



## Dépenses de Fonctionnement



## Recettes de Fonctionnement



# La vie du village

## André, médaillé olympique

Les communes de Mitzach et Ranspach ont rendu hommage à André Grob, fondeur en or, multiple champion olympique vétéran, mais aussi président, entraîneur, coureur et mentor du Ski club Markstein Ranspach. Cadeaux et fleurs lui ont été remis ainsi qu'à son épouse Anne-Marie.



**Bravo Clément !**

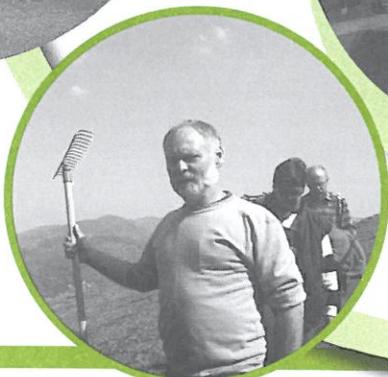
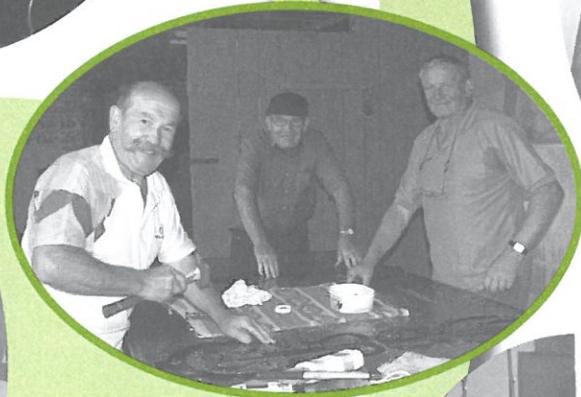
Un nouveau jeune du village s'est illustré grâce à ses bons résultats sportifs, tout au long de l'hiver. En effet, Clément Christmann a cumulé 12 podiums régionaux en catégorie minime durant toute la saison, et pour clôturer il a brillamment décroché une belle 3ème place lors du Championnat de France minime à Super Besse. La jeunesse de Mitzach continue de montrer son talent... A vous de «jouer», les jeunes...



# Le travail de nos bénévoles...



# ...au fil de l'année



# La vie du village

## SCEA Ferme du Grünholz

Sur les hauteurs de Mitzach, Marie-Jo et Michel Erny élèvent des vaches et des chèvres allaitantes dans leur exploitation agricole, qu'ils ont créée en 1996.

La production est vendue directement et entièrement à la ferme de septembre à juin.

- Assortiment de viande bovine à partir de 10 kg.

- Charcuterie diverse : gendarmé, saucisson etc.
- Cabris entier ou demi : uniquement en juin.
- Saucisse Barbecue : Merguez, chipo, paysanne...

Pour tout renseignement, Marie-Jo et Michel sont à votre disposition tout au long de l'année.



## Menuiserie JP SARL

14, rue du Stoerenbourg - 68470 MITZACH

Entreprise créée le 1er Février 1992 - Effectif actuel 7 personnes.

Gérant : Gattobigio Jean-Paul.

Nous sommes spécialisés en agencement, équipés d'un bureau d'étude capable de faire des rendus 3 D et d'un parc machines numériques afin d'assurer une qualité optimum.

Nous étions longtemps concentrés dans le domaine du mobilier de pharmacie, mais nous nous sommes aujourd'hui diversifiés et pouvons vous proposer :

- Tous types d'agencements professionnels : bureaux, hôpitaux, comptoirs d'accueil etc.
- Fabrication de mobilier sur mesure pour le particulier soit : placard, cuisine, meuble de salle de bains, dressing etc.

Nous pouvons également vous assurer la pose. Les études et devis sont gratuits.



# Infos diverses

## Passeport biométrique

Le passeport biométrique qui succède au passeport électronique est délivré par la mairie de St-Amarin pour l'ensemble des habitants du canton. Elle a spécialement été équipée d'une station nécessaire à la délivrance de ce passeport.

Le demandeur doit se présenter en personne à la mairie de Saint-Amarin (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h) pour la prise des empreintes, muni des originaux des documents suivants :

- acte de naissance
- 1 justificatif de domicile : facture, ou quittance d'assurance du domicile...

- 2 photos d'identité récentes; Elles peuvent être faites sur place pour un coût de 3 €.

Il faut compter au minimum 3 semaines pour la délivrance d'un passeport biométrique, et la mairie ne peut en aucun cas intervenir pour réduire ce délai. Les passeports biométriques sont valables dix ans.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez-vous adresser au secrétariat de la mairie, au 03 89 82 62 05, ou consulter le site de la ville de Saint-Amarin :

[www.ville-saint-amarin.fr](http://www.ville-saint-amarin.fr)

# Infos diverses

## Les Hirondelles

La ligue pour la protection des oiseaux nous a fait parvenir un courrier relatif à la protection des hirondelles en nous priant de le publier dans notre « S'Dorf Blätt »... Nous le faisons bien volontiers :

Les hirondelles, ces gracieuses annonciatrices du printemps, sont en net déclin en Europe (diminution de 20 à 50 % des effectifs depuis 1970 pour l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique plus connue sous le nom d'hirondelle de cheminée). Ces magnifiques oiseaux migrateurs autrefois très communs à la campagne et en ville sont victimes notamment de l'intensification agricole, mais aussi et surtout de la destruction de leurs nids dans et sur les bâtiments. Etrange paradoxe de savoir que l'homme est de plus en plus sensible à la protection de son environnement et de constater la destruction de colonies entières d'hirondelles !

Tous les ans, les hirondelles quittent nos régions pour des contrées plus accueillantes, où elles trouveront ce qui constitue leur alimentation principale, les insectes. Nombre d'entre elles ne reviennent pas et, comme beaucoup d'oiseaux migrateurs, elles paient un lourd tribut à ces épuisants voyages. Leur régime alimentaire fait de ces oiseaux de précieux auxiliaires dans l'élimination des insectes volants. Et puis, que serait un printemps sans le retour de la première hirondelle que tout le monde attend avec impatience, annonçant ainsi le retour des beaux jours ?...

Contact : [lpo-saint-amarin@laposte.net](mailto:lpo-saint-amarin@laposte.net)



## Prudence sous les lignes électriques

Les lignes électriques aériennes font partie de notre environnement et il faut en tenir compte pour ne pas prendre de risques. Quel que soit le type de ligne électrique (basse, moyenne, haute ou très haute tension), la trop grande proximité d'une personne, d'un engin ou d'un objet pointé dans sa direction peut provoquer un arc électrique appelé amorçage, et présenter alors un réel danger d'électrocution. Il faut donc être prudent et rester à distance (1) des lignes électriques quels que soient les travaux (pose de toiture ou d'antenne, élagage, etc..) ou les loisirs (sports aériens ou nautiques, activités de plein air, etc..) exercés.

(1) La distance de sécurité minimale à respecter pour les lignes basse ou moyenne tension (< à 50 000 Volts) est de 3 mètres.

Pour mieux prévenir ces risques, ERDF et RTE, les deux filiales d'EDF en charge des réseaux de distribution et de transport d'électricité, se sont associées dans une vaste campagne d'information pour sensibiliser le public aux dangers liés à certaines activités à proximité des lignes électriques.

Cette campagne intitulée «sous les lignes, prudence, restons à distance» s'adresse naturellement à tous avec des messages spécifiques destinés à certains publics dont le comportement aux abords des ouvrages peut présenter un danger : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du bâtiment et des travaux publics, ainsi que tous les adeptes des sports aériens et nautiques. Vous trouverez toutes ces informations sur un site Internet dédié :

[www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com)

## Don du sang

Information de l'établissement français du sang - Alsace  
Calendrier des collectes prévues dans notre canton

- KRUTH vendredi 27 août
- MOOSCH vendredi 27 août
- MITZACH vendredi 10 septembre
- SAINT-AMARIN vendredi 15 octobre
- FELLERING vendredi 29 octobre
- HUSSEREN/WG jeudi 9 décembre
- MOOSCH vendredi 17 décembre
- ODEREN mercredi 29 décembre



## Avis aux usagers

La rue du Stoerenbourg est en mauvais état. Une réfection sommaire avait été faite, car dès le mois d'octobre, les travaux d'assainissement sont prévus, et la chaussée aura alors un nouvel enrobé. Merci de votre compréhension.

# La parole aux associations

## MITZACH FOOTBALL 77

### Le bénévolat associatif et sportif à l'honneur



Club rural de 123 licenciés avec des bénévoles très engagés au service des jeunes, le Mitzach football 77 a été récompensé en recevant le Challenge du bénévolat, offert par Coop Alsace, avec, à la clé, un jeu de maillots pour les 10-11 ans et un bon d'achat de 350 €.

Le challenge Coop Alsace récompense un club de village, qui pratique le fair-play, le respect de l'autre, la discipline, le bon comportement, qui est bien noté et qui dispose d'un bénévolat très fort. Toutes ces qualités sont apparemment réunies au MF 77, qui, de ce fait, a été choisi pour ce challenge, qui n'est décerné qu'une année sur deux, dans le Haut-Rhin. Les dirigeants de la LAFA et les représentants

de Coop Alsace ont reconnu en Mitzach un club exemplaire. Le jeu de maillots est allé à l'équipe des 14 poussins, une formation, qui, selon son entraîneur Pierre Fimbel et son président Claude Christmann, «comptabilise cinq victoires et deux nuls en sept matches». Le maire Bernard Franck et le président de la communauté de communes François Tacquard, ont félicité le club et le président Thierry Berna.

## L'Echo du Brand



Après la dissolution de la musique de Husseren Wesserling, des instrumentistes de Mitzach, Mollau, Husseren et Storckensohn se sont regroupés pour former l'Echo du Brand en janvier 1996. Le Brand étant la montagne qui sépare les villages, c'est donc naturellement que l'orchestre décide de prendre ce nom. Les premières répétitions se passent à l'école primaire de Mitzach. Le directeur Claude Burgunder se rend vite compte qu'il faudra beaucoup de travail pour créer un bon orchestre et qu'une bonne formation musicale pour les jeunes serait nécessaire. Ils rejoignent donc tous l'école de musique de la Haute Thur.

La société est toujours prête à accueillir de nouveaux musiciens jeunes ou plus anciens, leur formation à l'EMHT sera toujours supportée pour moitié par L'Echo du Brand. Les inscriptions peuvent se faire chez le président actuel Claude Burgunder. En 14 ans elle a connu 5 présidents et une cinquantaine de musiciens ont transités par L'Echo du Brand. Ces départs sont essentiellement liés aux contraintes de notre vie actuelle.

## Fête du miel

*Dimanche 25 juillet 2010*

Notre traditionnelle fête du miel se déroulera au rucher école de Mitzach.

L'animation musicale sera assurée par l'ensemble D'r Gygges Band.

En cuisine, notre chef Sylvain saura se surpasser et le jarret de porc grillé au miel et aux herbes des troubadours sera reconduit à notre menu.

Une cordiale invitation est lancée aux habitants de Mitzach pour venir partager un moment de convivialité en notre compagnie.

### **Innovation en 2010**

Parallèlement à la fête se tiendra la 1ère brocante apicole, où on pourra trouver tout matériel apicole en état de servir : ruches tout type, extracteurs, enfumeurs, seaux, maturateurs..., ainsi que du matériel ancien qui pourra intéresser les collectionneurs.

2 possibilités sont proposées :

- soit le vendeur retient un emplacement et vend lui-même son matériel,
- soit il offre son matériel au syndicat qui le mettra en vente à son unique profit.

Une contribution symbolique de 1€ le ml sera demandée avec un maximum de 3 ml.

S'inscrire auprès du Président au 03 89 38 70 52.

### **Electrification du rucher école**

Un grand évènement pour nous : cette fête du miel est la première où il suffira d'appuyer sur l'interrupteur pour avoir de la lumière.



# Histoire et mémoire

## L'histoire des cloches de l'église St Dominique

Durant la guerre 1939-1945, l'occupant allemand procéda à la réquisition des cloches des églises pour la fabrication des canons. Les 4 cloches de l'église de Mitzach furent démontées en 1942, amenées à la gare de Saint-Amarin d'où elles partirent vers des fonderies, avec d'autres cloches des églises de la vallée.



Lors de la séance du 17 octobre 1948, le Conseil Municipal donne son plein accord pour la reconstruction de la sonnerie de l'église. La commande définitive est décidée le 30 décembre 1948 auprès de la Maison Bollée de St. Jean-de-Braye (près d'Orléans). Le devis final est de 996 655 F. La bénédiction des cloches eut lieu le Lundi de Pâques, 18 avril 1949 par Mgr Brunissen, supérieur du Mont Saint-Odile, assisté de M. le curé Biehler, curé de Mitzach et le curé Paul de Ranspach. Le Révérend Père Fichter, enfant de Mitzach fit le sermon de circonstance. Il insista sur la signification des cloches «Suivez leur voix : paix dans les cœurs, paix dans les familles et paix dans la commune». Les 3 cloches furent consacrées à Sainte Marie, Sainte Agathe et Saint Joseph.



Annotation du Maire dans une correspondance de l'époque :

*Les cloches sont présentes dans le clocher, nous sommes enchantés de leur beau carillon.,  
Mitzach possède la plus belle sonnerie de la vallée  
Maire de Mitzach : Sylvère SCHWALLER*

Sources: archives communales et plaquette du centenaire de l'église de 1998.

COMPÈRE Jean-François

Pour toute remarque, idée ou suggestion  
pour la prochaine édition, veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach, 44 rue Principale

Tél : 03 89 82 60 59 - Fax : 03 89 82 72 99

[mairie.mitzach@wanadoo.fr](mailto:mairie.mitzach@wanadoo.fr)

